



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception:

10/07/18

Dossier complet le:

12/07/18

N° d'enregistrement:

F09318P0247

1. Intitulé du projet

Aménagement du secteur des Plagnes

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte de Haute Romanche

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MURGIA Arnaud / Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 0 3 6 1 4 0 0 0 1 9

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
43.b : Travaux de piste hors site vierge d'une superficie de moins de 4 hectares	Travaux d'aménagement de piste sur une surface de 11 245 m ² avec engazonnement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de réaménagement de piste existantes afin d'améliorer la qualité du domaine skiable de la station du Chazelet

4.2 Objectifs du projet

Le tracé proposé vise à réaménager une piste existante pour la rendre suffisamment confortable et adaptée aux skieurs, tout en limitant les volumes de terrassement. Le sommet de la piste Martignard sera reprofilée en Déblai-Remblai afin de corriger le dévers présent. Le bas de la piste sera également reprofilée (élargissement) afin d'apporter plus de confort à la clientèle.

La piste de montée du Télési sera aménagée en certain point. Le reprofilage de cette piste permettra également de faciliter le damage ainsi que la conservation de la neige, ce qui permettra de sécuriser et d'augmenter la période d'ouverture du télési.

Le départ du Télési des Plagnes sera aménagée en une "grenouillère" qui permettra à la clientèle d'emprunter l'appareil en toute sécurité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Un remodelage de surface sur toute l'emprise de la piste (enfouissement blocs épars, aplanissement piste ou contre pente pour une "meilleure exposition", rectification de dévers).
- Déblais et remblais avec équilibre des matériaux, aucun apport ou évacuation de matériaux hors de l'emprise du projet.
- Réalisation de cunettes contre l'érosion (une tous les 40/50 ml en transversal suivant la pente < 25%, ou plus proche dans les pentes fortes > 25%, 20 à 25 ml).
- Finition en terre végétale.
- Engazonnement et revégétalisation.

Afin de réduire au maximum l'impact des travaux sur l'environnement, il sera en parallèle des travaux mis en œuvre les mesures suivantes :

- Mise en défens des zones humides à proximité des zones de terrassements.
- Mise en place d'un plan de circulation spécifique afin de réduire les effets indésirables du projet (bruit, poussière).
- Revégétalisation du site après travaux afin de permettre une reprise plus rapide de la végétation présente ainsi qu'une meilleure intégration paysagère
- Déroulement des travaux à l'automne afin d'éviter la période sensible pour la faune et la flore (pollinisation, reproduction, élevage des jeunes, etc...)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet sera exploité en hiver pour la pratique du ski alpin.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une déclaration préalable au titre de l'article R.421-19k du code de l'urbanisme.

La décision d'étude au cas par cas sera joint à la déclaration préalable.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface :	11 245 m ²
- Volume de Déblais :	4 436 m ³
- Volume de Remblais :	4425 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le CHAZELET
05320 LA GRAVE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 6° 17' 06" 03E Lat. 4 5° 03' 17" 75N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 6° 17' 21" 06E Lat. 4 5° 03' 47" 93N

Point d'arrivée :

Long. 0 6° 17' 44" 18E Lat. 4 5° 03' 34" 03N

Communes traversées :

05320 La Grave

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive GARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein de la ZNIEFF de type 2 "Vallons du Gâ, de Martignare et du Goléon - adret de Villar d'Arène, du Lautaret et du Galibier"
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le massif des Ecrins
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité du Parc National des Ecrins
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone Humide Plagnes Sud & Plagnes Nord à proximité de la zone de travaux

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques Approuvé le 15 septembre 2011
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Natura 2000 (Directive habitat) du Plateau d'Emparis à 200m
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des cunettes seront mises en place à intervalles réguliers tout au long de la piste afin de lutter contre les phénomènes d'érosion en vue de garantir une bonne repousse de l'herbe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'équilibre en matériaux sur l'emprise du projet
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'équilibre en matériaux sur l'emprise du projet
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La piste existante sert de pâturage au printemps. Cependant, les travaux ayant lieu à l'automne, ils n'auront aucune influence sur l'exploitation des pâturages. De plus, une revégétalisation de l'ensemble des zones terrassées est prévu à la fin des travaux afin de rendre au site sa fonction d'origine.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve hors des zones d'avalanches et hors des zones réelles de crues torrentielles prévues par le PPRN
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacement des engins en phase chantier et déplacement des engins de damage et skieur en phase exploitation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'utilisation d'engins de chantier durant la phase travaux occasionnera des nuisances sonores. Le secteur est cependant suffisamment éloigné de toutes habitations pour que cela ne créé pas de gêne pour les habitants.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'utilisation d'engins de chantier durant la phase travaux occasionnera des vibrations. Le secteur est cependant suffisamment éloigné de toutes habitations pour que cela ne crée pas de gêne pour les habitants.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'utilisation d'engins de chantier durant la phase travaux occasionnera des rejets polluants dans l'air. Le secteur est cependant suffisamment éloigné de toutes habitations pour que cela ne crée pas de gêne pour les habitants.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Versant déjà exploitée pour le ski et paysage déjà marqué par la présence de pistes de ski et de remontées mécaniques.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet permettra d'améliorer le confort des clients du domaine skiable du Chazelet

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin de réduire au maximum l'impact des travaux sur l'environnement, il sera, en parallèle des travaux, mis en œuvre les mesures suivantes :

- Mise en défens des zones humides à proximité des zones de terrassements.
- Mise en place d'un plan de circulation spécifique afin de réduire les effets indésirables du projet (bruit, poussière, vibration).
- Revégétalisation du site après travaux afin de permettre une reprise plus rapide de la végétation présente ainsi qu'une meilleure intégration paysagère
- Déroulement des travaux à l'automne afin d'éviter la période sensible pour la faune et la flore (pollinisation, reproduction, élevage des jeunes, etc...)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de réaménagement du secteur des Plagnes s'insère dans une volonté de renforcer et de pérenniser l'offre touristique déjà présente. Ce projet se situe dans un espace déjà utilisé pour la pratique du ski :

- Il n'est ni déficitaire, ni excédentaire en matériaux.
- Le site sera remis en état grâce à une revégétalisation à la fin des travaux

Au vue des éléments cités dans ce document, la réalisation d'une étude d'impact n'apparaît pas nécessaire pour la réalisation de ce projet

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

J'ai certifié sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

La Gravoie

le,

09/07/2018

Signature

Le Président du Syndicat Mixte

Arnaud MURGIA

